



COMMUNE DE CORNAS  
1 Place de l'Eglise  
07130 CORNAS  
Tél : 04-75-81-81-65  
Courriel : mairie@cornas.fr

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

Monsieur le Maire,

Je soussigné BEAUFORT Patrick en qualité de Président de l'Association Les Pétanqueurs de Crussol, domicilié 07130 ST PERAY.

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire de 2<sup>ème</sup> catégorie.

Au parking des camping-cars, sur la Place de la Salle des Fêtes et à la salle Vercors de la salle des fêtes.

Le 21/08/2024

A l'occasion de leurs concours de pétanque.

Le 04/07/2024

Signature

Le Président

### ARRÊTÉ DU MAIRE N°2024-128

Le Maire de la commune de CORNAS,

Vu l'article L. 2122-28 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique,  
Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article unique

M. BEAUFORT Patrick est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de 2<sup>ème</sup> catégorie le mercredi 21 août 2024 à l'occasion d'un concours de pétanque de 10h00 à 20h00.

À charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Cornas, le 04/07/2024

Le Maire, Stéphane LAFAGE